

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

DELIBERATION
2017_118

OBJET :

COMMISSION N°1

**Signature d'une
convention de
partenariat avec la
Chambre des métiers et
de l'artisanat régional**

Présents :

Titulaires présents : 47

Suppléants présents : 2

Procurations : 8

Nombre de votants : 57

Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille dix-sept, le 26 juin à 19 heures, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à MOUCHIN sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 19 juin 2017, conformément à la loi.

Présents :

M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président
M. Bernard CORTEQUISSE, 1er vice-président
M. Eric MOMONT, 2^{ème} vice-président
M. Luc FOUTRY, 3^{ème} vice-président,
M. Bernard CHOCRAUX, 4^{ème} vice-président
M. Benjamin DUMORTIER, 5^{ème} vice-président
Mme Nadège BOURGHELLE-KOS, 6^{ème} vice-présidente
M. Sylvain CLEMENT, 8^{ème} vice-président
M. Yannick LASSALLE, 9^{ème} vice-président
M. Guy SCHRYVE, M. Jean-Claude SARAZIN, M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Thierry BRIDAULT, M. Frédéric PRADALIER, M. Raymond NAMYST, M. Michel DUFERMONT, M. Bernard ROGER, M. Jean DELATTRE, M. Pascal FROMONT, M. Amaury DUFOUR, Mme Marion DUBOIS, M. Yves OLIVIER, M. Jean-Pierre FERNANDEZ, M. Marcel PROCUREUR, M. Jean-Paul FRANCKE, M. Francis MELON, M. Christian DEVAUX, M. Ludovic ROHART, M. Benoît BRILLON, Mme Marie-Christine DEGHAÏE, Mme Ingrid VERON, M. Frédéric SZYMCAK, M. Bruno RUSINEK, Mme Isabelle DRUELLE, Mme Monique NOWAZIC, M. Thierry LAZARO, M. Didier WIBAUX, Mme Marie CIETERS, M. Yves LEFEBVRE, M. Fabrice BALENT, M. Luc MONNET, M. Christian LEMAIRE, M. Alain DUCHESNE, M. Jean-Claude COLLIERIE, Mme Annick MATTON, M. Jean-Luc LEFEBVRE
Mme Odette FAVIER, suppléante de M. Michel DUPONT
M. Jean-Luc CARTON, suppléant de M. Jean-Paul BEAREZ

Absents ayant donné pouvoir :

Mme Jeannette WILLOCOQ, procuration à Mme Nadège BOURGHELLE KOS
Mme Joëlle DUPRIEZ, procuration à M. Christian LEMAIRE
M. Alain DUTHOIT, procuration à Mme Marion DUBOIS
M. Dominique BAILLY, procuration à M. Ludovic ROHART
M. Jean-Michel DELERIVE, procuration à M. Bruno RUSINEK
Mme Caroline MARLIERE, procuration à M. Didier WIBAUX
M. Pierre CROXO, procuration à M. Jean-Claude COLLIERIE
Mme Laure LEFEUVRE, procuration à Mme Marion DUBOIS

(A partir de la délibération n°2017/119 - M. Luc MONNET, procuration à M. Francis MELON)

(A partir de la délibération n°2017/166 – M. Thierry LAZARO, procuration à Mme Marie CIETERS)

Absents :

M. Michel DUPONT remplacé par sa suppléante Mme Odette FAVIER,
M. Jean-Paul BEAREZ remplacé par son suppléant M. Jean-Luc CARTON
M. Régis BUE
Mme Marie-Hélène BACLET

A partir de la délibération n°2017/166, départ de M. Thierry BRIDAULT, Mme Marie-Christine DEGHAÏE, M. Ludovic ROHART, M. Frédéric SZYMCAK, Mme Ingrid VERON

Secrétaire de Séance : M. Amaury DUFOUR

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 JUIN 2017

Délibération 2017_118

COMMISSION N°1

Signature d'une convention de partenariat avec la Chambre des métiers et de l'artisanat régional

Le Conseil Communautaire,

Considérant que la chambre de métiers et de l'artisanat Nord-Pas-de-Calais propose la mise en place d'une action spécifique d'accompagnement à la « Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences » des entreprises artisanales sur le territoire de la Communauté de communes Pévèle Carembault,

Considérant que ce partenariat vise à permettre à 40 entreprises artisanales sur le micro-territoire de PONT-A-MARCQ et d'ORCHIES d'être accompagnées dans le cadre d'un diagnostic leur donnant une vision à 360° de leur fonctionnement. Afin que ces entreprises artisanales puissent gagner en compétitivité et en performance en agissant notamment sur l'optimisation de leur organisation, la gestion des ressources humaines et l'ensemble des enjeux qui les concernent,

Considérant que le montant de la subvention sollicitée pour développer ce partenariat est de 10 000 €,

Vu le projet de convention de partenariat,

Où l'exposé de son Président,

DECIDE (par 57 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 57 VOTANTS)

- D'autoriser son Président à signer la convention de partenariat avec la chambre des métiers et de l'artisanat pour l'année 2017,
- De verser une subvention de 10 000 € à la chambre des métiers et de l'artisanat régional en vue de développer ce partenariat.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président

 Jean-Luc DETAVERNIER